

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SEANCE DU 4 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le quatre juillet à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de VERAC, sous la présidence de M. Dominique BEC, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Date de la convocation : le 29 juin 2020

Etaient présents : M. Dominique BEC, Mme Geneviève CANO-DUMONT, Mme Geneviève CARRIE, M. Yves CASTREC, Mme Magali CATALOGNA, Mme Marie-Angèle GISTAIN, Mme Evelyne GUERIN, Mme Mélanie HAGUENIN, Mme Béatrice HAUCHARD, M. Luc LENE, M. Frédéric LEON, M. Pascal LIPPS, M. Stéphane MALARET, Mme Karine MAUBERT-SBILE, M. Cyril REBEL

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Evelyne Guérin

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de votants : 15

OBJET : approbation du Compte Administratif 2019

Délibération n°2020-23

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Karine MAUBERT-SBILE, 1^{ère} Adjointe, délibérant sur le compte administratif 2019 dressé par M. Dominique BEC, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré (2019), donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

		DÉPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice (mandats et titres émis)	Section de Fonctionnement	562 517,56 €	713 442,29 €
	Section d'Investissement	148 197,23 €	137 438,16 €
		+	+
Reports de l'exercice 2018	Report en section de fonctionnement (002)		690 353,77 €
	Report en section d'investissement (001)	48 846,21 €	
		=	=
TOTAL (Réalizations + reports)		759 561,00	1 541 234,22

Restes à réaliser à reporter en 2020	Section de Fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'Investissement	0,00 €	0,00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 €	0,00 €

		DÉPENSES	RECETTES
Résultats définitifs	Section de Fonctionnement	562 517,56 €	1 403 796,00 €
	Section d'Investissement	197 043,44 €	137 438,16 €
	TOTAL CUMULE	759 561,00 €	1 541 234,22 €

Vu L'article L. 2121-14 du CGCT

Vu le compte administratif ci annexé

Hors de la présence de Monsieur le Maire,

Sous la présidence de Madame Karine MAUBERT-SBILE, 1^{ère} Adjointe,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2019 au vu des résultats précédemment exposés

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

A Vérac, le 7 juillet 2020

Pour copie conforme,

Le Maire,

Dominique BEC

